



Le 16 janvier 2025

**Trois sites emblématiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur classés au Patrimoine national**

**Une nouvelle victoire pour la reconnaissance du patrimoine de notre Région !**

**Lors de sa visite à Marseille aujourd'hui, la Ministre de la Culture, Madame Rachida DATI, a annoncé le classement au Patrimoine national du sanctuaire de la Sainte-Baume, de la chapelle Matisse à Saint-Paul de Vence et de Notre-Dame de la Garde. Une reconnaissance obtenue notamment grâce à l'engagement fort du Président de Région Renaud MUSELIER.**

*« Cette reconnaissance est une immense fierté pour notre région et un hommage rendu à trois lieux qui incarnent l'âme de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis des mois, nous avons œuvré pour que l'État reconnaisse l'importance historique, culturelle et spirituelle de ces sites uniques et qu'ils soient ainsi protégés pour les générations futures » :*

- ✓ **Le sanctuaire de la Sainte-Baume**, à la fois lieu de pèlerinage et patrimoine naturel,
- ✓ **La chapelle Matisse à Saint-Paul de Vence**, symbole d'art et de spiritualité,
- ✓ Et bien sûr **Notre-Dame de la Garde**, véritable écrin de l'identité marseillaise. Ce lieu, qui surplombe notre ville depuis des siècles, mérite cette mise en lumière internationale.

*Je tiens à remercier la Ministre de la Culture, Madame Rachida DATI, ainsi que tous les acteurs ayant contribué à ce classement. C'est ensemble que nous continuerons à protéger et à mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel, véritable trésor de Provence-Alpes-Côte d'Azur »* déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.